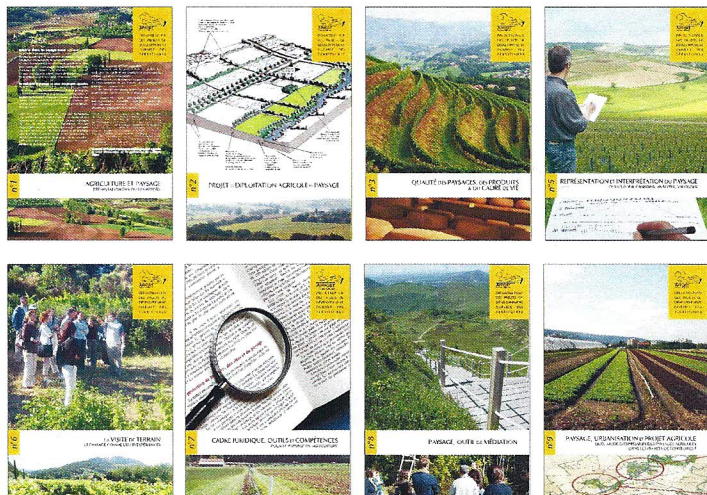


## PROJET PAYSAGER VITICOLE : CONCEPT ET RETOURS D'EXPÉRIENCES DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS FRANÇAISES

**En** France, des études paysagères ont été initiées dans différentes régions viticoles avec l'expertise de l'Institut Français de la vigne et du Vin. Très souvent, ces démarches se sont intégrées dans une d'animation d'un projet de territoire associant les organisations viticoles et les collectivités territoriales.

Certains de ces projets, établis sur la base d'une charte, ont intégrés une reconnaissance internationale : UNESCO [www.vitour.org](http://www.vitour.org) (Juridiction de Saint-Emilion, Val de la Loire) et le Réseau International Paysages Viticoles Charte de FONTEVRAUD, [www.chartedefontevraud.org](http://www.chartedefontevraud.org) (Val de Loire, Côte Méridionale de Beaune, Château-Chalon, Costières de Nîmes).

A partir notamment de ces retours d'expériences, différents instituts techniques agricoles français ont initié un projet APPORT (Agriculture, Paysages, Projet, Outils, Réseau, Territoire) associé à la publication de 9 brochures concernant les méthodes, les outils et les orientations liées à la relation agriculture et paysage, d'outils pédagogiques en liaison avec un site internet ressource : [www.agriculture-et-paysage.fr](http://www.agriculture-et-paysage.fr).



### Réseau international Charte de Fontevraud

La **Charte Internationale de Fontevraud** a été initiée lors du colloque international de Fontevraud « paysages de vignes et de vins », organisé en 2003 pour la région Val de Loire.

Elle a pour ambition, dans une logique de développement durable, une valorisation culturelle et touristique des paysages, dans le cadre d'un réseau international d'excellence.

Elle permet également de participer à un réseau international de territoires viticoles engagés dans des démarches d'excellence pour renforcer les liens entre qualité des paysages, qualité des vins produits, qualité de l'environnement et de l'accueil.



### Éléments-clés d'une approche paysagère

- ◆ Définir et identifier le territoire viticole concerné
- ◆ Collecter des informations (cartes, données numériques, photographies, enquête...)
- ◆ Lire le paysage (composante, place du vignoble)
- ◆ Établir la typologie du vignoble (principaux éléments identitaires)
- ◆ Intégrer les composantes du bâti (village, monuments...)
- ◆ Intégrer les composantes du bâti (village, monuments...)
- ◆ Recenser les sources d'agression du paysage
- ◆ Préciser et formaliser éventuellement, démarches de protection
- ◆ Établir des scénarios prospectifs vis-à-vis de l'évolution du paysage
- ◆ Formaliser un projet de communication.

### DEUX EXEMPLES DE DÉMARCHE PAYSAGÈRE

#### CHÂTEAU-CHALON

Les parcelles sont souvent difficiles à exploiter à Château-Chalon, mais plus encore peut être qu'ailleurs, une relation affective très forte unit les vigneron à leur terre et à leur vigne, ainsi qu'au site remarquable qu'ils contribuent à préserver. Des murs en pierres sèches et des maisonnettes de vigne ont été restaurés, des sentiers ont été balisés.



Photo IFV - J. Rochard

#### COSTIÈRES DE NÎMES

A partir des valeurs culturelles et économiques que constituent le paysage et l'environnement, le travail a eu pour premier objectif de valoriser et de préserver cette production ajoutée du territoire liée au vin. Trois axes sont visés :

- la préservation des ressources naturelles et la biodiversité
- la gestion de l'identité rurale et agricole du territoire
- la valorisation de l'activité agricole par le tourisme et la communication.

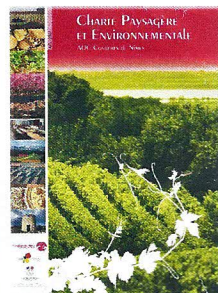


Photo Gilles, Marjolaine Rogot